

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

MAEC notre engagement pour la société

En Bretagne, près de 5 000 agriculteurs ont signé des MAEC depuis 2015 avec des résultats environnementaux positifs : plus de prairies, moins de maïs, moins de phytos, moins de carburant, meilleure autonomie alimentaire des troupeaux. Tout cela va dans le bon sens. Aujourd'hui, toutes ces avancées sont remises en question par le gouvernement. La baisse du budget de la PAC et notamment du second pilier pourrait bel et bien sonner le glas de nos MAEC. Le retour à un niveau national de la gestion du second pilier étant de très mauvaise augure !

Le lien est aujourd'hui fait dans les bassins versants entre la diminution du nombre d'exploitations en élevages herbivores, la diminution des prairies et l'augmentation des phytos (*Programme Ecophyto 1*). A chaque agrandissement c'est presque toujours plus de maïs et de céréales pour moins de prairies, y compris dans des terres où environnementalement l'herbe est la seule option.

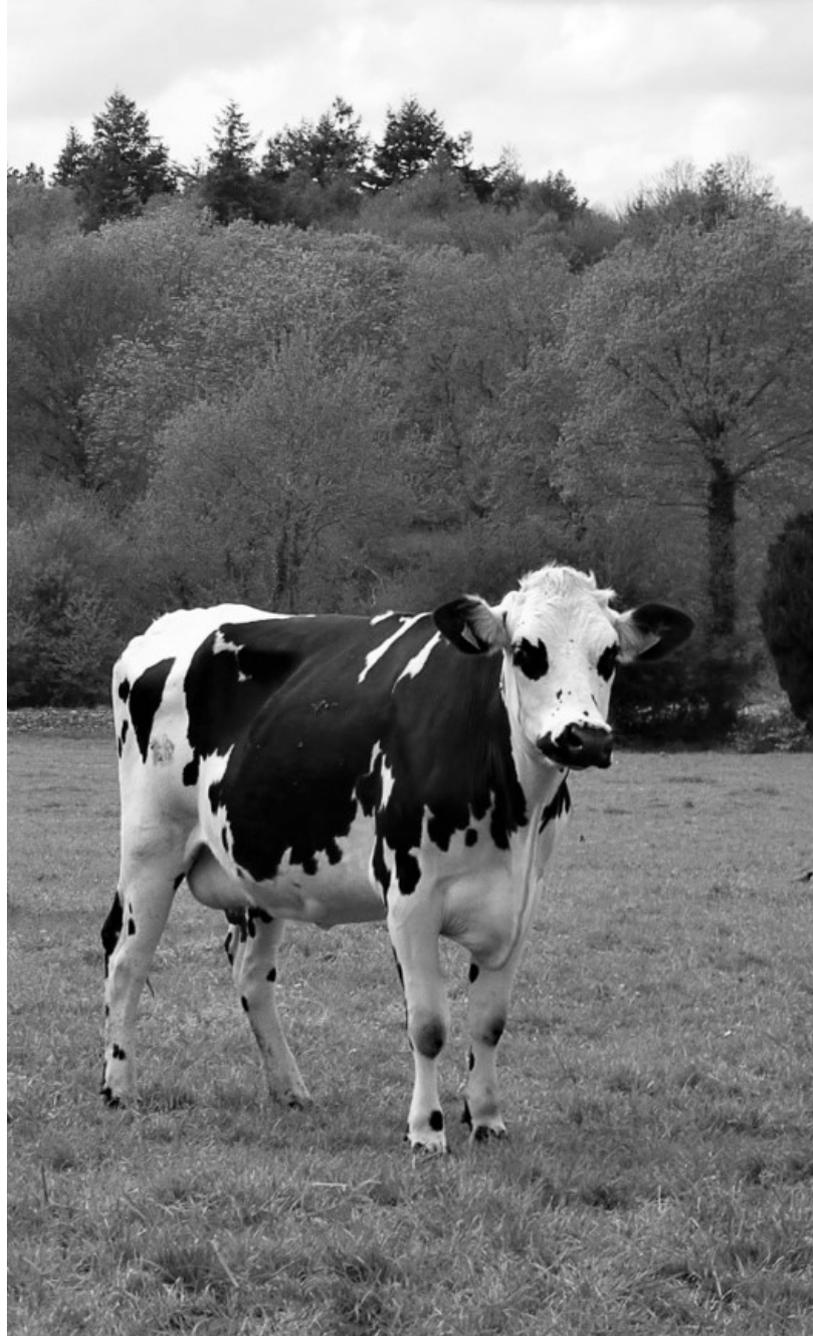
Devant ces incohérences du politique et du monde agricole, la fin annoncée des MAEC sonne comme un grand bras d'honneur aux signataires et aux citoyens. La fin de ces aides risque d'engendrer une intensification des fermes afin de compenser le manque à gagner. Cela va à l'encontre des enjeux actuels. Au moment où l'on se pose la question de pérenniser nos prairies pour y stocker massivement du carbone, l'Etat nous envoie clairement le signal inverse !

A l'heure où le citoyen critique le modèle agricole, où la transition agroécologique doit s'accélérer ; le message envoyé est clair : on arrête ce qui fonctionne. Les résultats catastrophiques des plans écophytos témoignent du gaspillage de l'argent public : des millions pour toujours plus de phytos, loin des objectifs de réduction. C'est la preuve que seul un cahier des charges systématique est la garantie de résultats. Combien de millions seront encore prévus pour un plan de sortie à échéance incertaine du seul glyphosate ? Pour rappel, il y a déjà plus d'une décennie, il était proscrit dans notre cahier des charges. Ce n'est pas qu'un détail, mais bien là le signe que nos revendications de contrats à l'initiative des paysans sont toujours un progrès pour l'agriculture et la société ! Il est encore possible de faire changer les choses, mobilisons-nous !

Franck Le Breton, administrateur du CEDAPA

Dossier :

Le coût alimentaire baisse durant 4 ans lors d'un changement de système



Une année de pâturage au GAEC Trégor Holstein



Pour la deuxième année consécutive, l'Echo du CEDAPA vous propose de suivre une ferme dans chaque numéro. Cette année, vous allez suivre Céline et Jean-Jacques Le Ru qui expliqueront les évolutions et les choix faits sur leur conduite de l'herbe. Dans ce premier épisode, nous vous présentons leur ferme ainsi que le projet Ecophyto dans lequel le GAEC s'est engagé en 2019.

Une ferme, deux exploitations

En 2015, Céline Le Ru, anciennement cadre dans le secteur agricole, s'installe seule à Ploëzal (22) avec 45 vaches laitières et 60 ha. Jean-Jacques s'installe à son tour et le GAEC Trégor Holstein est créé. La ferme regroupe deux exploitations. Le GAEC est composé de 3 UTH pour 110 vaches laitières : Céline, Jean-Jacques et la mère de Céline. Le site principal accueille les vaches laitières, avec 30 hectares accessibles. Le deuxième site est consacré aux génisses. « A la création du GAEC, on a fait quelques investissements. Nous avons agrandi le bâtiment qui était en aire paillée pour 45 places, et nous sommes passés en logettes de 115 places. On avait pour objectif de produire 1 000 000 litres de lait au bout de 3 ans, mais dès la première année notre objectif était atteint ». L'exploitation est aujourd'hui encore en phase de transition, avec le départ à la retraite début 2020 de la mère de Céline « Nous avons embauché un salarié à temps plein pour anticiper le manque de main d'œuvre à venir ».

La génétique au cœur du système

La stratégie du GAEC est axée sur la génétique du troupeau, comme l'explique Céline : « On travaille sur la production et les taux. On veut aussi des vaches en bonne santé ! Le troupeau est inscrit à l'UPRA – « Unités Nationales de Sélection et de Promotion de Race ». Ça nous permet d'améliorer notre génétique et d'avoir un grand choix de semences. Pour valoriser les veaux, on a commencé à déterminer le sexe sur les échographies avec notre véto depuis 2018. Quand on sait qu'on a 40 femelles, on arrête d'inséminer en race pure et on met du Bleu Blanc Belge pour mieux valoriser les autres veaux à la vente. Notre objectif, c'est de garder 35 génisses, pour avoir un taux de renouvellement de 30% maximum. Je veux vraiment faire vieillir le troupeau, aller jusqu'à un minimum de 5 lactations. Les noires, ça peut très bien vieillir ! Je fais les IA moi-même pour des vêlages rigoureux à 24 mois. Ça permet aussi d'être autonome et plus souple dans le travail à la ferme ».

Optimiser l'herbe de la ferme dans un premier temps

En 2018, le CEDAPA a réalisé un diagnostic changement de système qui a conforté le GAEC dans leur orientation en maximisant le pâturage sur les prairies déjà implantées : « Notre objectif est d'optimiser le pâturage, tout en maintenant notre niveau de production, et notre coût alimentaire à 77 €/1000L ». Le GAEC fait partie d'un groupe d'échanges herbe du CEDAPA. Nous nous retrouvons plusieurs fois par an pour échanger et nous former, notamment sur la gestion de l'herbe. Ce groupe a été reconnu groupe Ecophyto en 2019 pour une durée de 3 ans. Les objectifs du programme sont multiples : réduire l'apport d'intrants et de produits phytosanitaires, développer l'herbe et allonger les rotations, améliorer son autonomie alimentaire... Cette année, le GAEC Trégor Holstein a arrêté l'utilisation du glyphosate pour détruire ses vieilles pâtures « Nous les avons cassées avec plusieurs passages d'outils à disques puis à dents. Nous avons essayé de nous passer de glyphosate mais nous avons utilisé plus de carburant pour défaire les parcelles. On veut être moteur et non suiveur dans ces changements de pratiques. Il faut répondre à la demande des consommateurs sur la réduction des produits phyto, c'est une évidence ! »

Dans le prochain épisode

Nous ferons le point dans l'Echo n°147 sur la période hivernale au GAEC, les points forts et les difficultés rencontrés ainsi que les prévisions de pâturage pour le printemps prochain.

La ferme en 2019

3 UTH
108 ha de SAU, 30 ha accessibles, terres portantes à bon potentiel :
43 ha de prairies, 43 ha de maïs, 18 ha de blé et 4 ha de colza grain.
Chargement : 1.98 UGB/ha
110 VL Prim' Holstein. 8 676 L produits/ VL – 1 057 000 L de lait vendus
Coût alimentaire 2018 : 77 € / 1000 L
EBE / 1000 L : 153 €/1000L

Morgane Coulombel, animatrice CEDAPA

> L'Assemblée Générale du CEDAPA

L'Assemblée Générale du CEDAPA s'est déroulée le jeudi 28 novembre, à Plaintel, une centaine de personnes étaient présentes.

En début de matinée, les activités 2019 et le bilan financier 2018 ont été présentés. La fin de la matinée s'est conclue par la réélection de 4 administrateurs : Eric Lautout, Jean-Marc Pinochet, Eric Le Parc et Franck Le Breton. Nous tenons à remercier Isabelle Ganne, qui n'a pas souhaité reconduire son mandat, pour sa participation et son investissement au sein de l'association.

L'après-midi, Patrick Thomas et Franck Le Breton ont présenté l'histoire des MAE au Cedapa et les tendances actuelles concernant l'avenir de la PAC et des MAEC.

Les échanges sur ces questions ont été riches et se sont terminés par un appel à la mobilisation pour défendre les MAEC. La manifestation du 12 décembre à la Préfecture de Région est la première action de cette mobilisation.

> Le comité de relecture de l'Echo du CEDAPA

Vous aimez lire l'Echo du Cedapa ? Vous souhaitez y ajouter votre plume ? Rejoignez le comité de relecture de l'Echo ! C'est 5 réunions dans l'année de 11h à 16h pour construire les maquettes, relire, voire participer à la rédaction d'articles si vous en avez envie. Et c'est également l'occasion d'échanger entre éleveurs sur la technique !

> Prochaines formations

Initiation au parage des bovins: Programme: les différentes maladies du pied, réalisation d'un parage d'urgence, travailler en sécurité, contention et posture. Date à définir en fonction des inscriptions.

Traiter les ruminants grâce aux médecines naturelles: exemple de l'aromathérapie. Sur 4 jours: lundi 6 janvier 2020, jeudi 6 février, jeudi 5 mars et mardi 24 mars. Apports théoriques et pistes de réflexion sur les fermes pour améliorer ses performances.

Gérer les relations et les ressources humaines au sein de son exploitation. Sur deux jours, jeudi 16 janvier 2020 et mardi 10 mars 2020. Programme: Principes de la communication non violente, mises en situation, retours d'expériences.

Comprendre le fonctionnement de son sol et adapter ses pratiques. Sur deux jours en mars et avril 2020, à Tressigneaux. Programme: apports théoriques sur le fonctionnement du sol en lien avec les pratiques agricoles, méthode de diagnostic de sol, identification des déséquilibres, techniques d'amélioration, étude de cas sur le terrain.

Création d'un groupe de travail. Les éleveurs du cedapa souhaitent évaluer la durabilité et la résilience de leur système herbager face au changement climatique et calculer leur bilan carbone. Un projet AEP Région Bretagne a été déposé pour 3 ans 2020-2023, en partenariat avec l'INRA. Les objectifs de ce projet sont :

- d'évaluer la durabilité et la résilience de vos fermes,
- d'effectuer un bilan carbone complet de votre système de production,
- d'identifier des leviers pour s'adapter au changement climatique,

Si vous êtes en bovin lait et que vous souhaitez vous informer sur ce projet et participer à la réunion de lancement qui aura lieu début 2020, contactez le cedapa.

Informations et les inscriptions: contacter le CEDAPA: 02.96.74.75.50

Annonces

Cherche emploi salarié

Jeune aspirant à l'installation dans le Finistère et les Côtes d'Armor, je recherche un emploi de technicien d'élevage dans une ferme en agriculture biologique et en système pâturant à partir de Janvier 2020 pour une durée d'au moins 1 an.

Contact: boireault@gmail.com ou 0687943542

Livres

Jean-Marie Nicol, vétérinaire à la retraite et formateur, a écrit 4 livres sur la santé des bovins, éditions France Agricole:

- Le bovin malade, son examen et sa prise en charge
- Vêlage, complications du vêlage, maladie des nouveaux nés et colostrum
- Maladies des veaux et des jeunes
- Troubles de la locomotion

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

En système herbager, on travaille avec la nature



Jean-Marc Pinochet, éleveur de vaches allaitantes à Lamballe et administrateur au Cedapa depuis 2013, se définit comme paysan et non comme exploitant. « Je travaille avec la nature, je ne l'exploite pas ». Ce lien avec la nature, il le trouve grâce à son système basé sur l'herbe.

Se former au système herbager

Jean-Marc a repris la ferme familiale de 20 ha et 20 vaches laitières de race Pie Noire et quelques Normandes ainsi qu'un petit atelier de volailles. Il a récupéré 30 ha autour de la ferme pour pouvoir développer l'atelier lait. *« Dès le début, je souhaitais être en système herbager. Pour moi, une vache est mieux à l'herbe qu'en bâtiment. J'ai tout de suite intégré un groupe d'échanges du Cedapa et participé aux formations avec André Pochon : réussir ses semis de prairie, choix des espèces et variétés, conduite de la prairie... J'ai encore une prairie avec du Vigor ! Mais je me suis vite rendu compte qu'il fallait adapter les espèces en fonction de la nature du sol. Ici, j'ai des secteurs humides et d'autres séchants. C'est à nous d'adapter nos pratiques en fonction de la nature des parcelles et non pas l'inverse. Participer au groupe d'échanges entre pairs m'a permis d'avancer et de me sentir moins seul. J'ai ressenti une certaine sérénité en allant à ces journées, car c'est du partage et de la transmission entre paysans qui ont la même démarche, celle de faire pâturer ».*

Un troupeau laitier devenu allaitant

En 2008, Jean-Marc décide de changer d'atelier en passant du lait à la viande. *« Je souhaitais créer un atelier de volailles fermières et de poules pondeuses et développer la vente directe. En viande, il y a moins d'astreinte, c'est plus facile de se libérer du temps. J'ai voulu garder un troupeau de vaches car pour moi, la diversité de production sur une ferme est nécessaire. Les vaches fertilisent et valorisent les prairies et les haies, notamment les prairies en bordure du Chiffrouet qui traverse la ferme. Le troupeau devenu Normand par absorption m'a permis de le faire facilement et j'ai acheté des Limousines pour compléter et apporter de la rusticité ».* Pendant deux ans, les vaches devaient être traites une fois par jour pour les soulager de l'excédent de lait et éviter les mammites. Du Parthenais a été intégré petit à petit au troupeau pour sa docilité et sa robe.

Les vaches sont dehors 9 mois de l'année, elles vèlent de février à mai et les veaux restent sous la mère. Ils sont sevrés en bâtiment avec des céréales issues de la ferme. Une dizaine de bovins sont vendus chaque année en vente directe. En 2012, à la suite de ses engagements en MAE SFEI et SPE les deux ateliers sont certifiés en Bio : *« Plus ça allait et plus je culpabilisais d'utiliser des produits phytosanitaires ».*

Le rôle du paysan est de travailler avec la nature

Suite au remembrement, des programmes de plantation de haies brise-vents ont vu le jour. *« Avec mon père, nous avons planté plusieurs kilomètres de haies et j'ai continué une fois installé ».* C'est environ 6 km de haies au total qui ont été implantées sur la ferme. *« Pour moi, avoir une densité bocagère importante est primordial, surtout en système herbager et pour la qualité de l'eau. Le bocage a un intérêt paysager en délimitant les parcelles, il limite les risques d'érosion, de lessivage et d'inondation, il crée de l'ombre et coupe le vent pour le bien-être des animaux et il capte le carbone. Il peut aussi avoir un intérêt dans la ration des animaux. Je me souviens qu'à la sécheresse en 1976, mon père avait coupé des branches de nos haies qu'il avait distribuées aux vaches comme appoint au pâturage.*



Les vaches sont dehors 9 mois de l'année

Je pense aussi que les paysans qui favorisent la biodiversité et préservent la qualité de l'eau doivent être reconnus et récompensés. Les prochaines Mesures Agro-Environnementales devraient prendre en compte cela à mon avis, car c'est notre rôle d'entretenir les milieux et d'être garants de leur bon fonctionnement. »

La ferme en 2019

1 UTH, bio, MAE SPE 12% maïs dans la SFP
50 ha dont 30 ha accessibles. 40 ha herbe, 10 ha céréales (méteils)
Atelier bovin viande : 40 VA suitées race Limousine/Parthenaise.
1er vêlage à 3 ans.
Vente : 10 animaux en vente direct, 12 à BVB et les brouards de 7-8 mois en conventionnel pour engraissement.
Atelier volaille : 249 poules pondeuses et 2000 volailles fermières vendus/an.
Vente directe : 3 AMAP + binée paysanne
CA : 2/3 atelier VA 1/3 atelier volaille

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

Peut-on se passer d'un organisme extérieur pour mesurer et analyser les performances de son troupeau laitier ?

Il est fréquent que les éleveurs laitiers fassent appel à des organismes d'expertise et de conseils pour évaluer les performances de leur troupeau. Près de 40 000 exploitations ont été suivies en 2018 en France. Au sein du CEDAPA, certains éleveurs font le choix de réduire ou d'arrêter ce suivi pour plus d'autonomie financière au sein de leur exploitation. Yannis Collet et Isabelle Connan partagent leurs réflexions et s'accordent sur l'importance d'avoir un regard extérieur sur leur ferme.

Les contrôles de performances, pour quels objectifs ?

Ces contrôles consistent à relever des données, vache par vache au cours de la traite et à prélever des échantillons de lait. Des analyses telles que la qualité du lait (TB, TP, leucocytes), le contrôle de gestation, les mammites cliniques ou l'acidose ont pour objectif d'améliorer la production et la qualité des produits et d'aider les éleveurs dans la conduite technico-économique de leur élevage. Les relevés, souvent accompagnés de conseils, peuvent être effectués jusqu'à 15 fois par an, selon les besoins.

Quels accompagnements et analyses doit-on conserver dans nos systèmes ?

Yannis est installé à Plumieux depuis 2006. En transition rapide vers un système herbager avec 26 ha d'herbe, 11 ha de maïs et 18 ha de céréales pour 45 VL. L'éleveur réfléchit à des économies de charges sur l'ensemble de sa ferme. « *Je suis suivi en conseils et analyses depuis mon installation. Mes besoins sont notamment liés aux prévisions de quotas, d'effectifs du troupeau, au calendrier des vêlages et des réformes, à la gestion des stocks, aux index et l'état sanitaire du troupeau. Mais depuis que j'implante plus d'herbe, les conseils sont de moins en moins adaptés à mon système. Les techniciens sont assez peu formés sur l'herbe. On me propose des rations alimentaires mois par mois mais la pousse de l'herbe je l'observe tous les jours, ça se fait à l'œil et on ne peut pas faire une ration un mois à l'avance ! Le contrôle laitier me coûte autour de 4000 € par an soit 12€/1000 L pour les contrôles de performances accompagnés de conseils. Mais je n'ai plus besoin de l'ensemble des prestations ! Je réfléchis à ne garder que 10 pesées par an et à me faire accompagner uniquement pour les moments clés de l'année selon mes besoins. L'objectif est, à terme, de réduire la partie conseil.* »

Isabelle, quant à elle, a cessé les contrôles de performances en 2006. Installée à Bourbriac en GAEC à 3 associés sur 170 ha avec 110 vaches laitières, elle gère désormais différemment. « *Nous ne souhaitons plus continuer la partie « conseil » car*

on avait un bon technicien aliment et cela nous suffisait. On voulait continuer les contrôles seulement pour faire quelques analyses et pesées. Mais en 2006, il n'y avait pas le choix sur le nombre de passages du conseiller, ou sur les types d'analyses, c'était tout ou rien. Cela nous coûtait entre 4000 et 5000 € par an, soit entre 6€ et 8€/1000L. Nous avons donc décidé d'arrêter ces suivis et de se débrouiller seuls. Nous surveillons les résultats des échantillonnages du tank notamment les leucocytes, les taux et les germes. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, des tests complémentaires sont réalisés sur toutes nos vaches avec des tru-tests qu'on a achetés avec des voisins.



Comptez environ 600€ pour un tru-test

Cette année, nous avons fait des échantillonnages à trois reprises parce que nous avons peu de leucos. Ces tests peuvent être faits seuls mais c'est mieux d'être à deux pour plus d'efficacité sur le temps de traite. L'analyse se fait en laboratoire, à 1€ l'échantillon.

Cela permet d'écarter les vaches millionnaires en leucos, car c'est ce qui nous intéresse dans nos systèmes. Nous sélectionnons nos vaches sur les leucos pour ne pas avoir de pénalités ! » Isabelle ne conseille pas ce choix à tout le monde: « Si nous avions eu le choix, nous aurions pris à la carte une pesée par contrôle, le matin ou le soir. Cela peut être un bon compromis pour faire des économies et gagner en autonomie mais sans être seul dans ses décisions. C'est important d'avoir des points de vue extérieurs sur les contrôles de performances de son troupeau. Prendre un conseiller à la carte pour gérer uniquement les leucos me semble très pertinent et cohérent dans nos systèmes ! ».

Morgane Coulombel, animatrice CEDAPA

Le coût alimentaire baisse durant 4 ans lors d'un changement de système

Le CEDAPA accompagne des exploitations vers des systèmes plus pâturant depuis de nombreuses années. Une étude sur l'évolution des coûts alimentaires a été menée pour consolider le constat fait lors de l'étude « fermes en transitions » menée conjointement par l'ADAGE et le CEDAPA entre 2013 et 2016. Le constat était que les charges opérationnelles baissaient mais à des vitesses différentes selon les situations initiales.

La méthode

Les exploitations accompagnées par le CEDAPA et dont les résultats économiques durant 3 à 5 années consécutives à cette période étaient disponibles ont été retenues. Cela représente 16 exploitations ayant fait le choix de développer le pâturage entre 2012 et 2017. Les coûts alimentaires (fourragers + concentrés) ont été calculés à partir des charges opérationnelles des fourrages consommés et des concentrés et minéraux consommés affectés aux vaches laitières.

Un coût alimentaire qui baisse dès la première année de transition

On constate que pour la situation initiale (bilan de gestion avant évolution du système), les coûts alimentaires aux 1000L de lait produits et le volume de lait par vache sont assez similaires entre l'échantillon de fermes du CEDAPA et la référence CER. Cela permet de dire que les exploitations accompagnées par le CEDAPA sont dans la moyenne des Côtes d'Armor pour ces deux points.



Dès la 1ère année d'évolution vers plus de pâturage, le coût alimentaire de l'échantillon CEDAPA diminue.

Dès la 1ère année d'évolution vers plus de pâturage, le coût alimentaire de l'échantillon CEDAPA diminue. Cela s'explique par la baisse du coût fourrager (-9€) et du coût de concentré (-12€). En 5 ans, le coût de concentré aux 1000L passe de 54 € à 20 €. Durant la même période, le coût de concentré de l'échantillon CER a une tendance à la baisse en passant de 63€ à 56€. Ce phénomène côté CEDAPA s'explique par la réduction de la consommation de concentré, en quantité brute (de 1128 à 290 kg/VL/an) comme en valeur relative (de 156 à 50 g de concentré/kg lait produit).

Le coût fourrager maîtrisé en année 4

Pour le coût fourrager, les évolutions au cours du changement de système sont moins nettes. Une chute est observée la 1ère année (-9€) mais le coût fourrager remonte à 30€ en 2ème et 3ème année, puis il descend à 24€ en 4ème année. Cette évolution en dents de scie s'explique par la stabilité de l'assolement la 1ère année d'évolution. Les éleveurs améliorent la gestion du pâturage sans augmenter la surface en pâturage. Des économies de stocks sont faites, ce qui permet de réduire le coût fourrager sans augmenter les charges. En 2ème et 3ème année, les éleveurs implantent de nouvelles prairies mais diminuent assez peu la surface en maïs (stock de sécurité), ce qui induit des charges d'implantation de prairie sans contrepartie sur le maïs. Ce n'est qu'à partir de la 4ème année que les surfaces en maïs baissent de façon plus importante et que les frais de récoltes d'herbe deviennent plus maîtrisés (les éleveurs gèrent mieux les pics de pousse d'herbe). Cela permet d'avoir un coût fourrager plus faible.

> Dossier

Le coût alimentaire diminue de façon continue pour les éleveurs faisant le choix de pâturer plus

Le coût de concentré représente la majeure partie des charges alimentaires. C'est la charge la plus simple à réduire. Le coût fourrager est lui plus difficile à diminuer à cause des variations de stocks et de l'évolution nécessaire dans le comportement des éleveurs. Ils doivent passer d'un système basé sur le stock au silo à un système basé sur le stock au champ. Tous les résultats d'un changement de système sont longs à percevoir dans les résultats économiques.



Ce n'est qu'à partir de la 4^{ème} année que les surfaces en maïs baissent de façon plus importante et que les frais de récoltes d'herbe deviennent plus maîtrisés

	Situation initiale		1 ^{ère} année de changement		2 ^{ème} année de changement		3 ^{ème} année de changement		4 ^{ème} année de changement	
	CER	CEDAPA	CER	CEDAPA	CER	CEDAPA	CER	CEDAPA	CER	CEDAPA
Coût fourrager VL /1000L produits	31,4 €	35,0 €	30,9 €	26,0 €	32,2€	29,9€	29,8€	29,2€	-	24,4€
Coût concentré VL /1000L produits	62,6 €	53,7 €	56,8 €	41,6 €	53,8€	35,2€	55,8€	25,7€	-	20,2€
Coût alimentaire VL /1000L produits	94,0 €	88,2 €	87,6 €	67,5 €	86,0€	65,2€	85,6€	54,9€	-	44,6€
Volume produit / VL (en L)	7582 L	7124 L	7608 L	6853 L	7515L	6396L	7699L	5923L	-	5691L

La méthodologie en détail

Le coût alimentaire prend en compte les variations de stocks fourragers et de concentrés ainsi que le coût des concentrés autoproduits.

Le coût fourrager prend en compte les coûts des intrants, de semis et de récolte lorsqu'ils sont délégués. Les charges de mécanisations, propres à l'exploitation liée au semis, récoltes et distribution des fourrages, ne sont pas intégrées. Il s'agit donc d'un coût fourrager opérationnel. Cette méthode a été appliquée à toutes les données.

L'échantillon CER est composé des exploitations des Côtes d'Armor spécialisées en lait et clôturant au cours des trois premiers mois de l'année. Il représente le groupe de référence.



Le coût de concentré représente la majeure partie des charges alimentaires et il est le plus simple à réduire.

Amaël Samson, animateur CEDAPA

Les haies fourragères, une piste pour compléter le pâturage l'été ?

A la demande de nombreux adhérents, une journée sur les arbres fourragers a été organisée par le Cedapa. La journée a été illustrée par l'expérimentation de l'INRA de Lusignan et le retour d'expérience de Jean-Yves Penn éleveur laitier à Ploërdut, qui distribue des branches d'arbres à son troupeau certains étés.

Le réchauffement climatique, une réalité, même en Bretagne

« Le Drias, les futurs du climat », développé par Météo-France est un portail qui présente des modélisations de différentes évolutions climatiques en France, selon trois scénarii socio-économiques pour le siècle à venir. Dans les 3 cas, le constat est le même : la température moyenne annuelle au cours des prochaines décennies augmente. D'après ces modélisations, les journées à plus de 25°C vont représenter 10 à 15 jours à St Brieuc, 20 à 30 jours à Rennes.



Les animaux consomment naturellement les feuilles, quelques soient leur ration, leur faim ou leurs besoins (effet antiparasitaire, fibres, ...).

Les haies, un réel potentiel fourrager

Les valeurs alimentaires de plusieurs essences d'arbres ont été évaluées par l'INRA de Lusignan (Poitiers). Certaines essences comme l'Aulne Glutineux, le Prunelier et le Frêne ont des valeurs proches voir plus riches que le Ray Grass et la Luzerne. Des expérimentations sur la complémentation de la ration des vaches laitières par des haies fourragères directement pâturées sont en cours. L'expérimentation va aussi permettre d'observer le comportement alimentaire des animaux, leur production et l'impact sur la santé, la reproduction. Si vous voulez approfondir le sujet : *Revue Fourrages de l'AFPF 2017, Les arbres, une ressource fourragère au pâ-*

turage pour des bovins laitiers ?

« Les vaches mangent jusqu'à 2-3 kg MS / jour de fourrage issus des haies »

Chez Jean-Yves Penn, les chênes, châtaignes et hêtres entourent les prairies. Ils permettent de compléter le pâturage l'été lorsque la pousse ralentie, soit 2 à 3 kgMS/VL/j. « Les années où la quantité d'herbe disponible est juste, l'agroforesterie permet de combler le manque de fourrage. En revanche, les années sèches, les haies ne suffisent pas pour combler ce manque mais elles permettent de réduire les besoins fourragers ». Jean-Yves coupe 10 à 15 grosses branches par arbre. Un arbre correspond aux besoins de son troupeau de 39 vaches pour une journée.



Hêtres, chênes et châtaigniers entourent les pâtures

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Jeanne Brault, Elisabeth Beuzit, Pascal Hillion, Franck Le Breton, Amaury Lechien, Olivier Josset.
Animation, coordination : Cindy Schrader
Mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Profession :

Je m'abonne pour :

1 an 2 ans
6 numéros 12 numéros

Adhérents / étudiants

23 € 35€

Non adhérents / établissements scolaires

32€ 55€

Soutien, entreprises

45€ 70€

Adhésion Cedapa

100 €

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département

